



Privas, le 15 Mars 2024

La Confédération paysanne de l'Ardèche claque la porte de la session de la Chambre d'agriculture

Les élus de la Confédération paysanne sont sortis avant la fin de la session à la Chambre d'agriculture ce vendredi 15 Mars et dénoncent un déni de démocratie !

Alors que les textes de 6 motions proposées au débat et au vote ont été communiqués aux élu.es seulement 36h avant la session, nous en avons réglementairement demandé le report puisque le règlement intérieur stipule l'obligation d'envoi des documents au moins 8 jours avant.

Le bureau de la Chambre d'agriculture a décidé de passer outre au prétexte de la situation actuelle avec la bienveillance des services de l'État, ce que nous dénonçons fortement.

Avant de sortir de la session nous avons pu quand même échanger au sujet de nos propositions pour la défense du revenu paysan.

Le débat a permis de montrer clairement à tous que la Confédération paysanne est le seul syndicat représentatif à proposer des changements structurels¹ pour l'agriculture, la FNSEA-JA et la Coordination rurale assumant la continuité d'un libéralisme effréné qui occasionne la perte de tant de paysan.nes et l'injustice de la répartition des revenus en Ardèche et ailleurs.

Nous sommes sortis de la session et signifions que nous ne reconnaîtrons ni ces débats, ni les votes de ces motions faute d'un respect des procédures permettant l'exercice démocratique nécessaire à ces sujets importants, position ne préjugeant aucunement de nos opinions sur ces motions.

Ces sujets sont trop importants pour que les délais ne permettent pas un travail de fond et des débats éclairés sur des sujets aussi centraux pour les paysannes et les paysans.

La défense de l'agriculture mérite mieux que cet usage tronqué de la Chambre d'agriculture qui transforme la chambre consulaire des paysannes et des paysans en un outil au profit d'un seul syndicat FDSEA-JA.

L'exercice de la démocratie est trop précieux, nous demandons à chacune et chacun de le préserver au-delà de nos différences et de tout faire pour que le débat démocratique puisse avoir lieu de façon sereine et satisfaisante pour l'expression du pluralisme des opinions

¹ Prix plafond, régulation des volumes, sortie des produits agricoles de tous les traités de libre-échange ...